au moment où ils se rendaient à l'ambassade d'Allemagne.

L'Espagne sur les côtes de la Mer Rouge

L'*Agence Havas* dit savoir que le gouvernement cherchait à acquérir une factorerie sur les côtes de la mer Rouge pour établir un dépôt de charbons: des raisons de prudence et de patriotisme ont empêché de publier cette nouvelle.

Le *Libéral* d'aujourd'hui ayant divulgué le fait, l'Agence se borne à ajouter qu'un officier nommé Pastoun est allé, il y a 2 mois, sur la côte de Somalis et de Daucanes; il a négocié avec les indigènes l'acquisition d'une petite baie n'appartenant ni à l'Abyssinie ni à une nation civilisée.

La monarchie nouvelle

On annonce la prochaine apparition d'une brochure intitulée: *la Monarchie nouvelle*.

On dit que cette brochure, dont l'auteur est un homme politique très en évidence, aura pour but de montrer que la monarchie de M. le comte de Paris ne saurait être et ne sera ni la continuation de la République, ni la résurrection de l'Empire, de la monarchie de Juillet ou de la Restauration, mais un régime nouveau, résultant de tous ces régimes antérieurs, sortant des circonstances et répondant aux nouveaux besoins de la nation.

Saint-Saëns en Russie.

M. Camille Saint-Saëns, qui est actuellement à Saint-Pétersbourg, y obtient de grands succès. Son talent de compositeur et sa virtuosité de pianiste y sont appréciés comme ils le méritent. C'est ainsi qu'à une réception à l'ambassade de France il a été vivement applaudi après l'exécution de plusieurs morceaux. Son auditoire se composait de l'élite de la Société de Saint-Pétersbourg où les dilettanti connaisseurs ne sont pas rares. Nous sommes heureux, toujours, d'avoir à enregistrer des faits qui prouvent que nos artistes reçoivent à l'étranger les hommages qu'ils méritent, et que l'art et les artistes français y sont justement appréciés.

Le tarif général des douanes dans la Cochinchine, le Tonkin et l'Annam

D'après une dépêche de Saïgon, l'accord serait établi entre la Cochinchine, le Tonkin et l'Annam au sujet des modifications à apporter au tarif général des douanes pour le régime de ces trois pays.

La presse en Allemagne

La presse allemande, comme sur un mot d'ordre, retombe aujourd'hui dans son ancien ton agressif. Elle prend la presse parisienne très vivement à partie.

Assassinat suivi de suicide

On mande de Tarascon qu'un agent de police de cette ville a tué à coups de revolver une femme qui ne voulait pas se marier avec lui. Le meurtrier s'est fait sauter la cervelle ensuite.

Les dynamitards

On télégraphie de Londres que la police de Liverpool est, en ce moment, sur le qui-vive. Elle soupçonne plusieurs personnes de cette ville d'être en relations très actives avec les dynamitards américains.

On s'attend à des arrestations nombreuses et à des révélations d'une nature plus qu'intéressante.

La police allemande

De Berlin on télégraphie à la *France* que le chef de la police de Berlin serait mis en demeure de prendre sa retraite.

Les derniers incidents ont déterminé un remaniement très sérieux dans l'administration de la police allemande.

Séance mouvementée à la Chambre des Communes.

Londres, 4 mai. — Chambre des Communes. — Une assez vive agitation règne dans la salle des séances. Les députés sont très nombreux, il y a peu de monde dans les tribunes.

M. Smith reprend la discussion de la motion Lewis tendant à déclarer que l'article « Parnellisme et Crime », publié par le *Times*, constitue une violation des privilèges de la Chambre.

Il dit que le gouvernement a été d'avis, après un mûr examen, que d'après les précédents, l'article en question ne viole nullement les privilèges de la Chambre. (Applaudissements sur les bancs des ministériels. — Cris : Oh! oh! sur les bancs des parnellistes).

Si la Chambre se prononçait dans un sens différent, elle créerait un état de choses grave.

L'orateur combat ensuite la demande des Parnellistes de nommer un comité pour faire une enquête.

Il déclare qu'il serait contraire aux usages de faire assumer à la Chambre une responsabilité d'ordre judiciaire.

En décidant de faire comparaître l'imprimeur du *Times*, la Chambre se prononcerait sur la question de violation de privilèges, avant d'avoir eu la possibilité de faire une enquête sur les allégations dont se plaignent les Parnellistes.

Le gouvernement croit de son devoir de faire trancher la question le plus tôt possible, en la portant devant l'attorney général et en même temps devant les avoués qui désireront intenter des poursuites judiciaires contre le *Times*, pour diffamation envers M. Dillon, celui-ci conservant la liberté de choisir son avoué.

M. T. P. O'Connor dit qu'il existe une seule façon de traiter l'affaire et que le gouvernement essaie de l'éviter.

Il proteste avec vivacité contre la proposition du gouvernement qu'il qualifie d'injustice sans exemple.

M. Tanner s'écrie : « Il y a sur les bancs ministériels un parti de canailles. »

Il est rappelé à l'ordre et obligé par le président à retirer l'expression dont il s'est servi.

M. O'Connor déclare que l'action du gouvernement est peu conforme à l'équité : « Nous désirons ajoute-t-il, une enquête devant un tribunal d'honneur composé de gentlemen, mais nos adversaires ont craint de comparaître devant un tel tribunal ; le peuple jugera entre nous et eux. »

Sir W. Harcourt soutient que l'article du *Times* constitue une violation des privilèges de la Chambre.

Le gouvernement abandonne, dit-il, une vieille tradition et crée un grave précédent. Le peuple arrivera à cette conclusion que les représentants irlandais sont traités d'une façon différente que les représentants anglais et écossais.

L'orateur croit que personne ne peut regarder comme équitable le procès proposé par le gouvernement.

M. Clarke combat la motion Lewis et propose, au nom du gouvernement, un amendement déclarant que l'article du *Times* ne viole pas les privilèges de la Chambre.

Un nouveau port de refuge

De Madrid on télégraphie au *Temps* que le gouvernement espagnol a résolu de prendre possession d'un territoire dans la mer Rouge à peu de distance de Massouah, pour créer un port de refuge et une escale pour ses vapeurs allant aux Philippines.

Tremblements de terre

New-York, 4 mai. — Les nouvelles reçues d'Elpaso (Texas) annoncent que deux secousses de tremblement de terre ont été ressenties hier, à quatre heures de l'après-midi, dans cette ville et à Albuquerque (Nouveau-Mexique).

Des secousses très violentes ont eu lieu aussi sur divers autres points du sud-ouest des Etats-Unis.

Les pendules se sont arrêtées; des éclats de plâtre se sont détachés des façades et des plafonds des maisons.

Les habitants, pris de panique, se sont réfugiés dans les rues.

Avant la secousse, plusieurs personnes ont senti des émanations sulfureuses.

Les habitants d'Albuquerque craignaient de voir rouvrir le cratère d'un volcan éteint situé dans le voisinage de la ville.

La reine d'Hawaï

Londres, 4 mai. — On mande de Philadelphie au *Times* que Kapiolani, reine d'Hawaï, vient d'arriver à Washington. Le président Cleveland donnera, paraît-il, un grand dîner en son honneur.

Kapiolani se rend à Londres, où elle va assister au jubilé de la reine Victoria.

Défaite de l'émir d'Afghanistan

Bombay, 4 mai. — D'après les nouvelles reçues de l'Afghanistan, de source indigène, les troupes de l'émir auraient été mises en déroute, par les Shinwaris, près de Jellababad. Le bruit persiste que Khelatighilzai s'est rendu, que Ghuzni est cerné et Gandahar menacé.

Le gouverneur de Candahar a demandé d'urgence des renforts.

On assure que, dans un second engagement à Maruf, le colonel Iskander-Khan aurait péri avec quatre cents hommes de troupes de l'émir.

Les insurgés auraient également subi des pertes notables.

Le gouverneur d'Hérat a renouvelé sa demande de renforts.

Les Russes, dit-on, avancent leurs postes et s'efforcent d'exciter les Afghans.

Un voyageur venant d'Hérat aurait constaté que les russes avaient supprimé les postes établis par la commission anglo-russe.

On aurait remarqué la présence de plusieur Russes dans les bazars d'Hérat.

Calcutta, 4 mai. — Le journal *Englishman*, qui se publie à Calcutta, confirme que les troupes de l'émir ont été battues par les Shinwaris. Ceux-ci occupent le défile de Khyber et les hauteurs environnantes.

L'*Englishman* ajoute que les journaux des Indes ont exagéré les pertes des rebelles dans les récents engagements, et que les Ghilzais ont toujours été plus ou moins heureux. Il ajoute que Caboul est à peu près dépourvu de troupes.

COMICE AGRICOLE DE LILLE

Séance du mercredi 4 mai 1887

Le Comice agricole de l'arrondissement de Lille a tenu hier, à midi, une réunion extraordinaire dans le local habituel de ses séances. Au bureau avaient pris place MM. Carlos Hellin, président du Comice ; Baucarne-Leroux, député ; Vallet-Rogez, Collette et Butin.

Parmi les membres présents, nous remarquons MM. Delécluse, conseiller-général du canton de Pont-à-Marcq, et Dillies-Bavière, maire et conseiller d'arrondissement de La Bassée.

Le président lit une lettre de M. Lefebvre-Pontalis, par laquelle l'honorable député du Nord s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Après l'adoption du procès-verbal, le comice agrée les candidatures comme membres titulaires de MM. Brame-Coutures, cultivateur à Wicres: Ernest Pouvion, distillateur à Illies; Adrien Leroux, fabricant de sucre à Mouchin.

M. Ed. Debayser, négociant à Lille, est présenté pour faire partie du Comice.

Le président explique les motifs de l'abstention du Comice agricole au congrès provoqué par la Société des agriculteurs du Nord. Il rappelle la délibération de cette société. Toutes les sociétés du département devaient apporter leur avis à ce congrès. Or, le Comice agricole n'a reçu aucune invitation pour y prendre part.

Le samedi précédent, on a simplement envoyé à M. Heilin un *memorandum* sans signature. L'honorable président s'est empressé d'écrire à son collègue de la Société d'agriculture de Dunkerque pour savoir si cette société avait été invitée d'une manière plus officielle et plus correcte. Sur une réponse affirmative, il a décidé de s'abstenir de participer au congrès.

M. Baucarne-Leroux ajoute que l'attitude de la Société des agriculteurs du Nord est injustifiable et que le comité devrait publier une protestation dans les journaux pour faire connaître les motifs de l'abstention du comice à cette délibération.

M. Vallet-Rogez dit que c'est le défaut d'invitation au congrès qui a motivé la réunion actuelle Il s'agit, pour le comice agricole, de maintenir les vœux qu'il a précédemment émis dans la question des maïs, des sucres et des alcools.

Le Président donne la parole à M. Vallet-Rogez qui, avec la compétence qu'on lui connaît en ces matières, expose de nouveau ces questions, dont nos lecteurs sont maintenant au courant. Il entre spécialement dans de longs et intéressants détails sur la distillerie et la fabrique de sucres.

Après de judicieuses observations de MM. Baucarne-Leroux, Collette, Lainé et Hellin, le Comice décide à l'unanimité :

1° De maintenir son vœu antérieur en faveur du droit de douanes de 3 fr. sur les maïs et les mélasses étrangères.

2° D'accepter l'élévation à 60 fr. du droit actuel de 50 fr. sur les sucres et de demander le maintien de la loi de 1884 fixant la prise en charge à 6,25 pour la campagne 1887 ;

3° D'émettre un vœu en faveur de l'augmentation des droits de douanes sur les alcools étrangers;

4° De repousser toute monopolisation des alcools.

La séance est levée à une heure et demie.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'importation des laines par Dunkerque

L'un de nos confrères parisiens publie, au sujet du port de Dunkerque, l'article suivant, qui corrobore l'opinion plusieurs fois émise par nous dans le même sens, et qu'à ce titre, nous sommes heureux de reproduire :

»Le port de Dunkerque a reçu depuis le 1er janvier jusqu'à ce jour 66.584 balles de laines.

» Pendant les trois premiers mois de l'année 1886, il avait reçu 68 220 balles, et les six premiers mois avaient donné un total de 126.177 balles.

» On remarquera que les arrivages sont en diminution sur ceux de l'année dernière, mais ce fait existe proportionnellement pour les autres ports; il faut en accuser le stock laissé en magasin par la campagne de 1886.

» Il n'en est malheureusement pas ainsi des laines d'Australie, et c'est par voie belge que nos industriels reçoivent leurs produits de cette provenance, parce que cette voie présente dans la situation actuelle une notable économie sur toute autre. Les naviers obtiennent à peu de chose près le même frêt pour le Royaume Uni que pour le Continent, c'est-à-dire pour Londres comme pour Anvers.

Si nos industriels du centre lainier du Nord veulent recevoir leurs laines par Dunkerque, il les feront diriger sur Londres d'où ils ont à payer un nouveau frêt jusqu'à Dunkerque (10 shillings environ) ; le transport de Dunkerque à Roubaix, Tourcoing et Lille est de 7 fr. 25 les 1 000 kilog. ; c'est donc 20 fr. la tonne qu'ils ont à ajouter à leur frêt d'Australie au Royaume-Uni. Tandis que d'Anvers à Lille, Roubaix Tourcoing, le transport par chemin de fer pour ces trois villes varie de 7 fr. 51 à 8 fr. 61.

» On voit qu'il n'y a qu'un remède à apporter à cet état de choses : c'est l'importation directe.

» Il existe encore un autre trafic qui est actuellement détourné de la voie de Dunkerque, c'est celui des laines provenant des ventes publiques de Londres et qui, avant d'arriver au peignage, ont passé par Terneuzen ou Gand. Les différences qui existent sur les prix de transport par chemin de fer sont insignifiantes. Les frêts seuls présentent une économie et nous ignorons quel est le mobile qui fait agir les lignes anglaises en favorisant nos voisins. »

Chambres de commerce françaises à l'étranger

M. le ministre du commerce et de l'industrie vient d'être informé de la constitution d'une Chambre de commerce française dans le royaume des Pays-Bas. Elle est divisée en trois comités ayant respectivement leurs sièges à la Haie, à Amsterdam et à Rotterdam.

Le président du comité d'Amsterdam ayant été élu président de la chambre, le siège de l'institution est présentement dans cette ville.

Le *Moniteur officiel du commerce* publiera prochainement les documents relatifs à l'organisation de la nouvelle chambre.

Laines

Les ventes d'Anvers

Anvers, 4 mai, 4 h. 02 soir.

1,457 balles ont été mises en vente ; 755 ont été vendues. Prix inchangés.

ANVERS, 4 mai.

De gré à gré on a fait ce jour 189 balles de laine de La Plata en suint.

PARIS, 4 mai.

Voici les prix des laines de commerce sur place : Métis, 1.50 à 1 80 ; bas-fin, 1.40 à 1.70 ; haut-fin, 1.25 à 1.50 ; communes, 1.10 à 1.30.

MEAUX, 3 mai.

Les laines sont tenues aux mêmes prix, mais les acheteurs sont rares en ce moment et préfèrent attendre.

MARSEILLE, 3 mai.

On a vendu 20 balles de laine Bengasi, à fr. 65.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Uruguay*, cap Baguault, allant de Dunkerque et le Havre à Montevideo et Buenos-Ayres prendre charge en laine etc., pour ces ports, a été signalé à Ouessant le 2 mai.

Le steamer espagnol *Mayo* terminait à Dunkerque le 3 mai le débarquement de ses laines chargées à Buenos-Ayres.

Le steamer espagnol *Magallanes* dont nous avons signalé le départ de Montevideo avec laines etc., dont 300 et quelques balles de Montevideo, a passé le 19 avril à Ténériffe et a fait route pour Dunkerque via Vigo.

Le steamer *Hippanchus* a débarqué à Anvers le 2 mai, 987 balles laine de Buenos-Ayres et 302 balles laine de Montevideo.

Le steamer anglais *Martin* a débarqué à Anvers le 2 mai : 718 balles laines provenant de Londres.

Le steamer anglais *Vandyck* est parti le 3 mai de Londres pour Montevideo et Buenos-Ayres allant prendre charge en laine.

Le steamer anglais *Ormuze* est arrivé le 1er mai à Naples venant de l'Australie avec laines etc., il a suivi pour Londres le même jour à 3 h. du soir.

Le steamer anglais *Orion* allant de la Plata à Santhampton et Anvers avec laines, a suivi le 29 avril de Madère.

Le steamer anglais *Loch-Ard* est monté à Londres le 2 mai venant de Buenos-Ayres et Montevideo avec laines.

Le steamer anglais *Iberia* est arrivé le 3 mai à Gravesend allant de l'Australie à Londres avec laines.

Le steamer anglais *Tamar* est arrivé le 2 mai à Southampton le 2 mai venant de la Plata.

Le steamer anglais *Japanese* a suivi de Montevideo le 30 avril allant à Buenos-Ayres et Rosario prendre charge en laine.

Le steamer *Strabo* est parti le 30 avril de Liverpool pour Rosario allant charger en laine.

Le steamer anglais *Wexford* allant de Londres à Buenos-Ayres de Montevideo, est parti le 30 avril de Liverpool.

Le steamer anglais *Cuvier* est arrivé le 2 mai à Liverpool et y débarquait ses laines de la Plata ce jour.

Le steamer anglais *Sorata* venant des mers du Sud Chili etc., a suivi le 2 mai de Pauillac pour Liverpool via Plymouth.

Le steamer anglais *Heraclides* venant de Dunkerque a suivi de Glasgow le 30 avril pour Montevideo allant charger en laine.

Le steamer *Provence* cap Lemaitre est parti le 2 mai de Marseille pour Buenos-Ayres.

Le steamer *Ville de Buenos-Ayres* a débarqué 398 balles laine au Havre et devait suivre pour Bordeaux.

Le steamer *Pampa* est attendu dans deux jours à Dunkerque venant de Montevideo et Buenos-Ayres avec laines.

Le steamer anglais *Canadian* charge à Glasgow actuellement pour Montevideo et Buenos-Ayres allant charger en laines.

Le steamer *Lucerne* sera à Dunkerque le 14 courant venant de Buenos-Ayres et Montevideo (suivra pour Glasgow.

Le steamer anglais *Wandle* doit suivre le 5 courant de Bordeaux allant à Montevideo et Buenos-Ayres charger des laines.

Le steamer *Mayo* a suivi de Dunkerque le 3 mai ayant terminé le débarquement de ses laines et a suivi pour Bilbao.

Au 1er avril les expéditions en laine de Buenos-Ayres étaient de : 67,762 b. laine pour Dunkerque ; contre 9,728 pour le Havre, 1.616 pour Bordeaux.

Le steamer anglais *Handel*, allant de Buenos-Ayres et Montevideo à Dunkerque, a suivi le 1er mai de Madère. (Attendu le 11 courant en ce port avec laines).

Le steamer *Parana* sera à Buenos-Ayres vers le 17 mai venant de Dunkerque et le Havre, prendre charge en laine pour ces ports.

Le steamer anglais *Spenseer*, allant de Dunkerque et Liverpool à Liverpool et Buenos-Ayres, a touché le 2 mai à Madère. (Ce steamer reprendra charge en laine).

Le steamer anglais *Thessaly*, allant de La Plata avec laines à Montevideo, a suivi le 2 mai de Madère. (Attendu le 11 courant).

Le steamer italien *Gialio-Mazzino*, venu à Anvers de Dunkerque prendre charge pour Montevideo, Buenos-Ayres et Rosario, avait terminé son chargement et en a suivi le 2 mai pour ces destinations.) Ce steamer reprendra des laines pour son retour).

Le steamer anglais *Bittern* a débarqué le 3 mai à Anvers : 1812 balles laine provenant de Londres.

Le steamer anglais *Norwich* y a débarqué : 322 balles laine provenant de Harwich.

Le steamer anglais *Zenobia*, a mis en mer le 2 mai de Cardiff pour Rosario, allant prendre charge en laines, etc. pour l'Europe.

Le steamer *Dryden*, sera à Anvers vers le 11 mai venant de Buenos-Ayres et Montevideo avec laines, etc.

Le steamer italien *Umberto 1er*, allant de Gênes à la Plata, prendre charge en laine, a suivi le 1er mai à St-Vincent (Ile du Cap-Vert).

Le steamer *Hohenstaufen*, allant de l'Australie à Anvers avec laines, a suivi le 2 mai à 5 h. 25 du soir d'Aden (attendu le 20 courant).

Le steamer *Leibnitz*, allant d'Anvers et Southampton à la Plata prendre des laines, a passé le 1er à Madère.

Le steamer anglais *Ramnoor*, venu à Londres de Dunkerque et Anvers, a été expédié le 3 mai pour Montevideo, Buenos-Ayres et Rosario, allant charger en laines etc. pour l'Europe. Ce steamer touchera à Plymouth.

Le steamer anglais *Ormuz*, sera à Londres vers le 14 courant, venant de l'Australie avec laines, etc. via Naples.

Le steamer *Médoc* a suivi le 2 mai de Dakar pour Bordeaux, venant de la Plata étant porteur de 720 balles peaux.

Le steamer *Ohio*, allant de La Plata à Anvers, a suivi le 30 de St-Vincent (Cap-Vert).

Trois voiliers italiens sont partis de Buenos-Ayres le 4 avril pour Falmouth, à ordres. Ce sont les navires : *Puola*, *Michele* et *Andrea-Antonio*, signalés par correspondances.

Le steamer anglais *Ararra* est parti le 2 mai de Canterburry (Nouvelle-Zélande) pour Londres avec laines.

Le steamer *Plata*, allant de Southampton à La Plata, a touché à Rio-Janeiro le 30 avril.

Le steamer *Congo* est actuellement en déchargement à Bordeaux de ses marchandises prises à La Plata pour ce port.

Situation météorologique. — Paris 4 mai. — La température s'est abaissée dans les contrées où il a plu.

Le thermomètre marquait ce matin — 3° à Bodo, 11 à Paris, 18 à Vienne et 22 à Malte.

En France, les orages cessent excepté dans les régions de l'Est, la température va se relever.

A Paris, hier, après midi, ciel nuageux; forte pluie à partir de neuf heures du soir.

Maximum, 23·1: minimum, 10·1.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'octroi de Roubaix. — *Mouvement des diverses perceptions faites par le service de l'octroi.* — Pour les quatre premiers mois de l'année 1887 la comparaison des diverses recettes effectuées par le service de l'octroi présente, sur la même période de l'exercice précédent, des augmentations assez sensibles, notamment en ce qui concerne le service spécial de l'octroi. On peut en juger par le tableau suivant du 1er janvier au 30 avril 1887 et 1886.

	Recettes effectives opérées 1886	1887	sommes prévues au budget 1887.	augmentation en faveur de 1887 sur 1886
Abattoir...	33,062 52	36.996 04	30,000 »»	3.933 52
Droit de place	18.374 55	20.380 30	22,000 »»	2,005 85
Pesage pub.	6,785 75	7.187 20	5.333 32	401 45
Octroi.....	659,442 10	765,458 53	590,333 32	106.016 49

Les prévisions budgétaires seront donc notablement dépassées si le reste de l'exercice 1887 répond à son début : à ce dernier point de vue l'abattoir présente une plus-value de 6,996 fr. 04, le pesage public, 1.853 fr. 88. l'octroi, 175,125 fr. 21. Les droits de place, au contraire, accusent une différence en moins se chiffrant par 1,619 fr. 70, différence toute naturelle, en raison de la rigueur de la température, et qui sera comblée, tant par les droits de place des forains, en mai, que par ceux des maraichers, lors de la saison des fruits.

La plus-value ressortant du service de l'octroi proprement dit a été produite par tous les chapitres en général, boissons, comestibles, combustibles, fourrages, matériaux et métaux pour constructions : il faut remarquer cependant que le chapitre des boissons et celui de matériaux de construction y contribuent pour la plus large part.

L'exercice 1886 laissait, d'ailleurs, déjà, au point de vue financier, 1885 en arrière. On en jugera par ces chiffres :

	1885	1886	augmentation en faveur de 1886
Abattoir....	89.884 14	96.597 50	6 713 36
Droit de place	67. 727 05	75.217 85	7.490 80
Pesage publ.	17.467 30	19.538 »»	2.070 70
Octroi	1.790.407 16	1.882.899 56	92.492 40

Les quatre premiers mois de 1887 donnent conséquemment sur la période correspondante en 1886 une augmentation plus forte que celle de toute l'année 1886 sur sa devancière.

Le service de l'octroi est donc en prospérité à Roubaix, contrairement à ce qui se passe dans plusieurs villes du Nord ; ce résultat est dû en grande partie aux nombreuses et importantes constructions qui s'élèvent sur tous les points de la ville.

H. DUFERMONT.

Le tonnage total des marchandises arrivées, à Roubaix, par l'écluse de Marquette, du 1er au 30 avril, se chiffre par 37,327 tonnes. Du 1er janvier au 31 mars, le canal de Roubaix avait fourni 41.961 tonnes. Cet accroissement considérable de tonnage doit, lui aussi, être aussi attribué aux constructions nouvelles qui, chaque jour, s'élèvent à Roubaix-Tourcoing et dans la circonscription.

Un suicide. — Un ouvrier tanneur demeurant en chambre dans un estaminet de la rue Decrème, Joseph Defert, âgé de 52 ans, originaire de Tourcoing, s'est donné la mort jeudi matin dans de dramatiques circonstances.

Depuis quelques semaines, Defert, qui avait des chagrins de famille, semblait vouloir chercher dans la boisson l'oubli de sa peine.

Mercredi soir, il s'adressa à son fils, un petit garçon d'une quinzaine d'années :

« Que ferais-tu, petit, lui dit-il, si je venais à » mourir ? »

L'enfant, habitué aux scènes de désespoir dont la triste chambre était le témoin depuis longtemps, n'y prit guère d'attention, et jeudi, à 5 heures du matin, son père l'envoya au travail.

Vers huit heures, on entendit, de l'estaminet, un bruit ressemblant à une chaise qui tombe sur le plancher de la chambre occupée par le malheureux. C'était naturel ; on ne s'en inquiéta pas.

A midi, quand l'enfant revint, une lugubre scène se présenta à sa vue : Defert avait décroché la pendule et, à l'aide d'une forte ficelle, il s'était pendu. A côté du corps se balançant dans le vide, gisait la chaise renversée. Il était facile de reconstituer le drame.

Defert n'avait pas, comme beaucoup de pendus, la figure congestionnée. On coupa la corde et on le coucha sur son lit.

M. Denis, médecin, ne put que constater sa mort, remontant, selon lui, à quatre ou cinq heures.

Defert est veuf. Il laisse, comme nous l'avons dit, un petit garçon de quinze ans qui travaille en filature, et une jeune fille de vingt-quatre ans qui n'habite pas le domicile paternel.

Fiers. — La circulation sera interrompue du 9 au 21 mai inclusivement sur la route départementale n° 14 pour le remaniement de la chaussée dans la traversée du hameau du Fart.

Pendant cette interruption, la circulation se fera par le chemin vicinal n° 1 du Petit-Wasquehal à Wasquehal et par le chemin d'intérêt commun n° 144 entre Wasquehal et le Breucq.

Acte de probité. — Madame Lambert, tailleuse, demeurant rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Trompette, 3, a trouvé, dans la même rue, une montre de dame, en or, et une chaîne en nickel. Le tout a été réclamé par M. C...., négociant rue du College, au commissariat central, où Mme Lambert avait porté sa trouvaille.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 47me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

Nous venons de parcourir à nouveau l'exposition permanente ouverte depuis à peine un mois, rue de la Gare, 6, à Lille, et nous avons été très surpris des changements apportés dans les articles exposés et mis en vente à des prix extraordinaires de bon marché.

La plupart des produits qui y figuraient alors ont été enlevés par les acheteurs et ont fait place à de nouveaux assortiments.

Le *Magasin Général*, grâce à sa maison d'achat de la rue de l'Entrepôt, à Paris, est en quelque sorte le grand collecteur de tous les produits manufacturés et de tous les articles de fantaisies que le génie des fabricants parisiens imagine et qui ont une réputation universelle pour leur bon goût, leur élégance, leur commodité ainsi que leur réel bon marché.

Chaque pas que nous faisons dans ce vaste établissement nous ménage une nouvelle surprise et il faudrait avoir des yeux d'Argus pour en saisir tous les détails et tous les menus objets qui sont autant d'œuvres d'art amoncelés dans les nombreux rayons.

Nous sommes vraiment ravis de notre promenade à travers les différentes galeries composant cette installation, aussi nous proposons-nous d'y retourner souvent et de tenir nos lecteurs au courant de toutes les nouveautés inédites qui figureront aussitôt leur création dans les vitrines de cette exposition.

Nous engageons nos lecteurs à suivre notre exemple et à visiter fréquemment le *Magasin Général*, ils y trouveront les dernières nouveautés en tous genres, du jouet d'enfant aux articles les plus utiles, soit comme fantaisies, objets d'ameublement et de ménage, de jardins et de vérandahs et un grand assortiment d'articles de voyage. 14722d

La joie dans la maison

Méan (Loire-Inférieure). La reconnaissance me fait un devoir de rendre justice aux Pilules suisses. J'étais affligé d'un embarras gastrique; je pris une boîte de Pilules suisses à 1 fr. 50; elles ramenèrent la santé chez moi et la joie dans ma maison, car, grâce à elles, je peux de nouveau travailler. Dans l'intérêt des malades, je prie M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, de publier ma lettre. Guillot. Signature légalisée par la mairie de Saint-Nazaire.

Le plus heureux des hommes

Grand-Fort (Nord). J'avais des éblouissements, je devenais faible, cela me tenait dans toutes les jointures et surtout dans les reins; le travail n'était à charge. Je fis venir deux boîtes de Pilules suisses à 1 fr. 50 la boîte, et, avant de les avoir prises toutes, j'étais complètement guéri. Je vous remercie sincèrement pour vos bienfaisantes Pilules suisses, qui m'ont rendu le plus heureux des hommes, et je vous autorise à publier ma lettre. Houteer, maître charpentier. Signature légalisée. 14724d

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de Roubaix-Tourcoing. — 6me exposition des arts décoratifs, rue de l'Alouette, 58. — Prix d'entrée : 50 centimes les dimanche, lundi et jeudi ; 1 franc les autres jours.

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 heures à 6 heures.

TOURCOING

Conseil municipal. — Mercredi soir, a eu lieu l'ouverture de la session ordinaire de Mai. Vingt-trois membres de l'assemblée communale assistaient à la réunion : le public était aussi nombreux qu'aux séances précédentes, on s'attendait à de nouvelles discussions sur les projets de grands travaux, mais les curieux ont été déçus dans leur espoir, la commission spéciale de l'emprunt et des grands travaux n'ayant pas terminé l'examen des contre-projets, la question ne pourra revenir qu'à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. Dupont-Chopart dépose une proposition tendant à ériger dans le quartier du Blanc-Seau un groupe de services municipaux qui comprendrait: 1. Le bureau d'octroi avec habitation du receveur; 2. Deux habitations pour les gardes-champêtres ; 3. Une salle pour distribution de secours aux indigents ; 4. Un hangar pour les pompes à incendie et 5. Une chambre de sûreté dite *violon*. Cette motion est renvoyée à l'examen de la commission spéciale.

Voici les différentes affaires qui ont été, dans cette séance, soumises aux délibérations du Conseil municipal :

Caisses de retraite et de secours. — M. le maire expose la situation de la caisse de retraite et de secours des employés municipaux et des sapeurs-pompiers. Le rapport est renvoyé à la commission des finances.

La demande de remboursement des versements faits à la caisse des retraites par M. Gognenheim, ex-employé actuellement au service militaire, est accueillie favorablement.

Jury criminel. — MM. Dahaene et Monmarché, pour le Canton-Nord. Rasson et Glorieux pour le canton Sud, sont élus délégués à la commission cantonale chargée de dresser la liste provisoire des membres du jury.

Enlèvement des boues. — Au nom de la commission de la voirie, M. Dewyn donne lecture d'un rapport sur la prochaine mise en adjudication de l'enlèvement des boues et immondices de la ville.

Les conclusions de la commission tendant à élever de 8 à 9 le nombre des voitures à être mises en circulation par le soumissionnaire et à porter la subvention de 17 à 25.000 fr. maximum.

Ces conclusions sont adoptées.

Service des eaux. — Le Conseil homologue 1° un marché pour la fourniture d'un appareil système Parenthon, destiné à vérifier les fluctuations de niveau au réservoir du Fontenoy à Roubaix.

2° Un cahier des charges pour la fourniture d'une nouvelle chaudière à l'usine de Bousbecque. Le crédit nécessaire pour couvrir la dépense est voté pour 3690 fr. représentant les 9120 incombant à Tourcoing.

Instruction publique. — Il est admis au budget supplémentaire de l'exercice courant un crédit de 304 francs, destiné à couvrir les frais d'imprimés pour l'instruction primaire.

Le conseil homologue aussi le procès-verbal de réception d'une fourniture de tableaux ardoisés pour les écoles, et il autorise le règlement de cette fourniture.

Liquidations de pensions de retraites. — L'ordre du jour appelle la discussion d'un rapport de la commission des finances, par M. Dewyn, rapporteur, relatif à deux demandes présentées par les gardes-champêtres Delnatte et Wattel.

La commission avait décidé le remboursement des versements opérés, plus les intérêts et une indemnité de 200 fr.

M. Delnatte ayant retiré sa demande, il avait été aussi entendu, que l'allocation lui serait maintenue parce qu'il abandonnait son commerce d'épiceries. M. Dupont-Chopart, dans une précédente séance, avait proposé de porter pour ce garde-champêtre l'indemnité à 500 fr. M. Jubarne fait la même demande en faveur de M. Wattel.

C'est sur ces différentes motions que le Conseil est appelé à statuer.

Après une discussion assez longue, il est accordé 500 fr. au garde-champêtre Delnatte, par 14 voix sur 25 votants.

Pour M. Wattel, qui accepte la liquidation dans les conditions arrêtées par la commission des finances, l'entente est plus difficile à se faire : la discussion devient très vive et on est obligé de procéder à trois scrutins.

Le premier scrutin avait donné le résultat suivant : pour 500 francs 8 voix, pour 400 francs 1 voix, pour 200 francs 4 voix et 10 voix pour aucune indemnité. Dans un second tour, le chiffre de 500 francs a été rejeté par 13 voix et enfin le garde-champêtre Wattel a obtenu l'allocation de 200 francs à la majorité d'une voix.

Le conseil s'ajourne à vendredi et la séance est levée à 10 h. 1/2.

Un accident à la gare. — D'après les renseignements complémentaires que nous avons recueillis, cette collision a amené des dégâts matériels assez importants. Les deux locomotives nécessiteront de grandes réparations pour être remises en usage.

D'autre part, quelques voyageurs, qui se trouvaient dans le train de Menin, ont aussi été blessés légèrement. Une jeune fille a eu l'oreille un peu déchirée, une femme a vu l'enfant qu'elle tenait dans ses bras lui échapper par la secousse et la peur l'a fortement impressionnée ; l'enfant n'a pas éprouvé de mal.

Cette rencontre eût pu amener des conséquences très graves : en effet, la machine du train de marchandises a pris le train de voyageurs en écharpe et a endommagé la locomotive et le tender de ce dernier train, mais si elle avait heurté la voiture suivante, qui contenait des voyageurs en assez grand nombre, il en eut résulté certainement des accidents de personnes très sérieux.

Une enquête a été ouverte hier à propos de cette collision.

Acte de courage. — Mardi soir, deux chevaux attelés à un camion se sont emportés rue de la Cloche. Leur conducteur, impuissant à les maîtriser, était traîné embarrassé dans les guides quand rue du Moulin-Fagot. M. Alphonse Delpoortère, ouvrier graisseur chez MM. Honoré et Cie, se jeta bravement à la tête des chevaux et parvint à les arrêter non sans avoir reçu quelques contusions.

Quatre extradés ont été conduits, hier, à la frontière, par la gendarmerie de Tourcoing.

Ce sont les sieurs Maes, coupeur d'habits, poursuivis pour vol par le parquet de Liège ; Devrais et sa femme, cabaretiers, impliqués d'attentats aux mœurs et poursuivis par le parquet de Bruges; et Jules Lepère, poursuivi par le parquet de Gand, sous l'inculpation d'attentat à la pudeur.

FEUILLETON DU 6 MAI 1887. — 60

LE CONTUMAX

Par Raoul DE NAVERY

XX

Une rafle

— Oui, mon défenseur ; serrurier de son état ; jamais celui-là n'a rien commis contre son prochain ; je vous le jure... Il m'a donné de bons conseils, et fourni les meilleurs exemples.

— Eh bien ?

— J'en ai tant fait qu'il m'a maudit, en tombant frappé d'une attaque d'apoplexie.

— Votre mère ?

— Elle n'a pu survivre à la perte de son mari.

— De sorte que vous êtes responsable du trépas de vos parents.

— Je l'avoue. C'est un mauvais commencement.

— Après ?

— Eh bien ! après j'ai continué et me voilà Que voulez-vous ? je n'ai pas eu de bonheur ; on m'a pincé à ma première faute, un vol de rien du tout. En sortant de prison, personne n'a voulu m'employer, vous le comprenez. Ce que c'est que la chance ! J'ai connu dans ma vie un homme qui, très jeune, s'était rendu coupable d'une faute grave, très grave. Il réussit à échapper à la justice, travailla, gagna de l'argent, et parvint à une situation honorable. Dix-neuf ans se passèrent avant qu'il retrouvât fortuitement un seul témoin de son crime. Après avoir acheté le silence de celui qui pouvait le perdre, il se trouva réduit à l'impuissance, coupa les viv